



**ARDENNE**  
METROPOLE

# LE MAG



Conseil communautaire d'installation à Vrigne-aux-Bois le 17 juillet 2020

## ÉDITO

### Au travail

À quelque chose malheur est bon, dit le proverbe. Difficile d'affirmer avec certitude qu'il puisse s'appliquer à l'été forcément particulier que nous venons de vivre, mais force est de constater que si nous nous en tenons à notre simple activité touristique, ce millésime estival 2020 apparaît déjà d'excellente facture. Et la crise sanitaire que nous avons traversée (s'il est permis d'en parler déjà au passé...) n'y est pas pour rien.

Fin août, lors de la rédaction de ces quelques lignes, il était encore un peu tôt pour avancer des chiffres, mais la plupart des infos de terrain collectées par les professionnels de l'office de tourisme communautaire laissent apparaître une satisfaction d'autant plus réconfortante que nul ne pouvait prévoir, au printemps, ce qui nous attendait pour l'été. Mais visiblement, de nombreux Français ont opté pour des vacances 100 % hexagonales, à la recherche d'air pur, d'authenticité et de nature. Sur ces créneaux, les Ardennes ont assurément une belle carte à jouer. Si nos hôtels traditionnels présentent des résultats plus mitigés, les gîtes de vacances, les chambres d'hôtes, les bungalows et les campings, en particulier ceux proposant un espace de baignade, ont su tirer leur épingle du jeu.

Notre potentiel d'attraction touristique ne prête pas à rougir, qu'il s'agisse de sites naturels, de richesses architecturales ou de rendez-vous festifs et/ou culturels. Le château de Sedan, la place Ducale ou les boucles de Meuse n'ont rien à envier à des destinations qui attirent chaque année des flots de visiteurs enthousiastes. À nous désormais de travailler toujours plus et toujours mieux sur cette matière qui nous est offerte pour faire en sorte que le tourisme occupe enfin la très grande place qui lui revient dans notre modèle économique.

Boris Ravignon  
Président d'Ardenne Métropole  
Maire de Charleville-Mézières

- Aiglemont
- Arreux
- Les Ayvelles
- Balan
- Bazeilles
- Belval
- Chalandry-Élaire
- La Chapelle
- Charleville-Mézières
- Cheveuges
- Cliron
- Daigny
- Damouzy
- Dom-le-Mesnil
- Donchery
- Étrépy
- Fagnon
- Fleigneux
- Flize
- Floing
- Francheval
- La Francheville
- Gernelle
- Gespunsart
- Givonne
- Glaire
- La Grandville
- Hannogne-Saint-Martin
- Haudrecy
- Houldizy
- Illy
- Issancourt-et-Rumel
- Lumes
- La Moncelle
- Montcy-Notre-Dame
- Neufmanil
- Nouvion-sur-Meuse
- Nouzonville
- Noyers-Pont-Maugis
- Pouru-aux-Bois
- Pouru-Saint-Rémy
- Prix-lès-Mézières
- Saint-Aignan
- Saint-Laurent
- Saint-Menges
- Sapogne-Feuchères
- Sécheval
- Sedan
- Thelonne
- Tournes
- Villers-Semeuse
- Villers-sur-Bar
- Ville-sur-Lumes
- Vivier-au-Court
- Vrigne-aux-Bois
- Vrigne-Meuse
- Wadelincourt
- Warcq

# Ardenne Métropole, acte 2

Comme toutes les communautés d'agglomération, Ardenne Métropole est administrée par un conseil communautaire. Cet organe délibérant est composé de 105 conseillers communautaires élus pour six ans dans le cadre du renouvellement des conseils municipaux.

Ces 105 élus représentent les 58 communes du territoire, chaque commune est représentée par un délégué, à l'exception de Charleville-Mézières (32 délégués), Sedan (11 délégués), Nouzonville (4 délégués), Villers-Semeuse, Vivier-au-Court et Vrigne-aux-Bois (2 délégués chacune).

Le 17 juillet dernier, les délégués se sont réunis à Vrigne-aux-Bois pour procéder à l'installation du nouveau conseil communautaire et ont procédé à l'élection des membres du bureau composé d'un président, 15 vice-présidents et 6 conseillers communautaires délégués.

Voici les membres du bureau, leur commune d'appartenance et leur attribution au sein de l'exécutif.

## Le président et les vice-présidents :



**Boris RAVIGNON**  
Charleville-Méz.  
Président



**Didier HERBILLON**  
Sedan  
Aménagement et équilibre du territoire



**Patrick FOSTIER**  
Charleville-Méz.  
Développement économique et numérique



**Patrick DUTERTRE**  
Vrigne-aux-Bois  
Grand cycle de l'eau (eau, assainissement, eaux pluviales...)



**Marie-Pierre DEBREUX**  
Noyers-Pont-M.  
Habitat durable



**Jérémy DUPUY**  
Villers-Semeuse  
Mobilités



**Darkaoui DARKA-  
OUI-ALLAOUI**  
Charleville-Méz.  
Cohésion urbaine et santé



**Michel NORMAND**  
Belval  
Finances et ressources humaines



**Inès DE MONTGON**  
Sedan  
Développement durable



**Jean-Luc CLAUDE**  
Nouviion-sur-Meuse  
Prévention, collecte, valorisation des déchets



**Florian LECOULTRE**  
Nouzonville  
Culture



**Cédric BRANZ**  
Flize  
Sports



**Guillaume MARECHAL**  
Charleville-Méz.  
Enseignement supérieur et recherche



**Franck MARCOT**  
Sedan  
Tourisme



**Odile GLACET**  
Charleville-Méz.  
Commande publique



**Philippe CLAUDE**  
Haudrecy  
Travaux communautaires

## Conseillers communautaires délégués :



**Dominique NICOLAS-VIOT**  
Vivier-au-Court  
Finances et ressources humaines



**Ghislain DEBAIFFE**  
Issancourt-et-R.  
Equilibre urbain-rural



**Frédéric JOLION**  
Charleville-Méz.  
Evaluation des politiques publiques



**Philippe CANOT**  
Sécheval  
Conformité environnementale de la politique d'assainissement



**Raymonde MAHUT**  
Givonne  
Insertion



**Farid BESSADI**  
Sedan  
Coopération transfrontalière

**PASS 2<sup>nd</sup> DEGRÉ 2020-2021**

**JE FAIS MON PASS EN LIGNE !**

# Boris Ravignon : “des atouts, de l'énergie et de l'ambition”

Boris Ravignon entame son 2<sup>e</sup> mandat à la tête d'Ardenne Métropole. L'occasion d'un entretien durant lequel le président de l'agglomération dévoile les ambitions qu'il porte pour notre territoire. Sans langue de bois mais avec conviction.

## Vous voilà réélu à la présidence d'Ardenne Métropole. Une grande satisfaction ?

Pas uniquement, mais oui. Satisfait de voir que le boulot accompli ces six premières années semble avoir été globalement apprécié par les élus communautaires, ce qui n'était pas obligatoirement gagné d'avance. Je vous rappelle qu'en 2014, l'agglomération est née aux forceps, contre l'avis de la moitié des communes qui la composent et qui se sont retrouvées embarquées dans cette aventure contre leur gré. Il a fallu du temps, de la persuasion et surtout des actes pour les rassurer, pour démontrer par A + B qu'Ardenne Métropole n'a aucun goût pour l'hégémonie, bien au contraire. Le fait de nous rassembler nous donne une force de frappe qu'aucune de nos communes seule ne pourrait atteindre. Et ça se traduit dans les faits par des dossiers que nous n'aurions pas pu porter sans l'agglomération, comme le campus ou les millions d'euros investis chaque année dans la rénovation de nos réseaux d'assainissement.

## C'est ce sentiment de méfiance qui a conduit initialement à une certaine forme d'opposition de la part de communes rurales ?

Oui, certainement, et c'est compréhensible. Ces communes, ou leurs représentants, craignaient de voir leur identité disparaître et leurs problèmes traités par-dessous la jambe. Et il a fallu du temps pour leur prouver le contraire, une nécessité rendue encore plus difficile par le fait qu'Ardenne Métropole s'est retrouvée dès sa naissance, il y a 6 ans, avec un budget très serré. Je rappelle que l'Etat nous avait promis 19 millions d'euros de dotations mais ne nous en a accordé qu'un peu plus de la moitié. Nous avons dû trouver des sources d'économie partout, peser chaque euro dépensé : il est toujours plus facile d'emporter l'adhésion avec les poches pleines... Il a donc fallu être patient pour convaincre. Nous y sommes parvenus en travaillant au quotidien pour l'intérêt de tous, avec des réalisations concrètes : l'arrivée de la fibre dans les villages, le fonds territorial communautaire, doté de 500.000 euros et qui permet aux petites communes de porter des projets, ou encore la gestion par l'agglomération des certificats d'économie d'énergie, avec à la clé une enveloppe de 1,4 mil-

lion d'euros qu'ont pu se partager nos communes. Cette cohésion territoriale constitue l'un des piliers majeurs des politiques communautaires.

## Quels sont les autres ?

J'en vois deux. D'une part le développement, que ce soit en terme d'économie, donc d'emploi, ou d'attractivité et d'autre part la transition écologique. Ce sont les trois axes majeurs derrière lesquels on retrouve tous les dossiers importants de l'agglomération. Quand on veut créer un tiers lieu sur la friche de la Macérienne, c'est du développement touristique. La promotion des déplacements à vélo, notamment sur les trajets maison-travail, ou nos initiatives en matière de voitures électriques, c'est la transition écologique. Tout le travail qu'on a accompli autour du Contrat local de santé ou en injectant des initiatives dans les quartiers qualifiés de prioritaires, c'est de la cohésion. Ce ne sont que quelques exemples.

## Concrètement, ces trois axes vont conduire l'agglomération à planifier quelles actions pour les années qui viennent ?

On a pas mal de pain sur la planche, ne serait-ce qu'en fortifiant les réalisations déjà effectuées. On va par exemple continuer à promouvoir l'écobilité, pour laquelle on est dans le peloton de tête à l'échelle nationale. Ça veut dire rendre plus fiable nos bornes de rechargement pour voitures électriques et continuer à aménager notre territoire afin qu'il soit pratique pour les cyclistes. On va aussi poursuivre nos efforts sur l'enseignement supérieur, avec l'idée de créer un « Campus 2 », comme ceux sur la réduction des déchets ou sur le développement du tourisme. Et puis on a des dossiers sur lesquels on a commencé à travailler mais qui n'ont pas encore connu de réalisation concrète : l'implantation d'un hôtel haut de gamme donnant sur la place Ducale, la création d'un musée de l'histoire à Sedan, la rénovation du quartier des Forges Saint-Charles, le centre de détention de Donchery ou la nouvelle piscine de la Ronde Couture. On part de loin et on sait qu'on doit avant tout compter sur nous-mêmes. Mais nous avons des atouts, de l'énergie et des ambitions. A nous de les faire fructifier pour le bien d'Ardenne Métropole et de ses habitants.



**RDV SUR BUSTAC.FR**  
**EN QUELQUES MINUTES,**  
**C'EST FAIT !**

EGALEMENT DISPONIBLE SUR TABLETTE ET SMARTPHONE

WWW.BUSTAC.FR

ARDENNE METROPOLE

GROUPE RATP

## ÉQUIPEMENTS LUDIQUES ET SPORTIFS



- ♦ Centre aquatique Bernard Albin ♦ Centre aquatique Charleville-Mézières de Sedan

Horaires "période scolaire" et reprise des activités à partir du 7 septembre

- ♦ Piscine de la Ronde Couture - Charleville-Mézières  
Horaires "période scolaire" : à partir du 1<sup>er</sup> septembre  
Reprise des activités : à partir du 7 septembre



- ♦ Patinoire Elena Issatchenko Charleville-Mézières  
Horaires "période scolaire" : à partir du 1<sup>er</sup> septembre

## PRÉVENTION ET COLLECTES DES DÉCHETS

prevention-dechets@ardenne-metropole.fr - 0800 29 83 55 (appel gratuit)  
www.ardenne-metropole.fr

### COMPOSTAGE

Depuis avril 2019, plus de 3000 composteurs ont été diffusés gratuitement dans les foyers du territoire d'Ardenne Métropole. En raison de la covid19, les modalités d'obtention du composteur ont été adaptées de mars à août 2020. En cette rentrée, les modalités de diffusion des composteurs sont ajustées.

**Demande de composteur :** si vous résidez sur le territoire d'Ardenne Métropole et avez un jardin privatif, vous pouvez effectuer votre demande par mail ou téléphone en précisant vos coordonnées complètes, la composition de votre foyer et la taille de votre jardin.

**Récupérer son composteur :** votre composteur, un bio seau et une brochure pour bien composter seront à récupérer sur l'un des deux points de distribution :

- > Siège d'Ardenne Métropole - service prévention et collectes des déchets  
49 avenue Léon Bourgeois - Charleville-Mézières  
lundi : 16 h > 18 h, mardi et jeudi : 10 h > 12 h, vendredi : 14 h > 16 h.
- > Régie des déchets - 5 avenue François Sommer - Glaire - 08200 Sedan  
mardi et vendredi : 14 h > 16 h, jeudi : 10 h > 12 h.

### Réunions d'information sur le compostage :

Vous compostez ou envisagez de le faire ? Ardenne Métropole organise des réunions sur le territoire. Entre octobre et décembre, venez échanger, partager votre expérience et vos astuces. Retrouvez sur le site internet d'Ardenne Métropole les lieux et dates de ces rencontres et inscription en ligne (en fonction de la situation sanitaire, ces réunions pourront être proposées en visioconférence).

### FAMILLES ZÉRO DÉCHET

Ardenne Métropole accompagne durant 4 mois des foyers volontaires du territoire pour les aider à réduire durablement leurs déchets. Composter, choisir quelques gestes simples de consommation durable... Les familles participantes obtiennent rapidement des résultats sur le poids de leurs déchets. Des ateliers, visites et rencontres sont proposés aux participants par l'équipe d'animation pour faciliter la mise en pratique de nouveaux gestes, donner des astuces pour réduire davantage ses déchets. Des moments de convivialité pour apprendre à faire soi-même des produits du quotidien et partager ses expériences avec des acteurs du territoire.

En 2019, 17 familles ont participé à la première édition de cette opération. Au printemps 2020, 20 familles ont intégré la deuxième session qui a été interrompue en raison de la covid19. Cette édition reprend en septembre en tenant compte des contraintes sanitaires.

La 3<sup>ème</sup> édition se déroulera au printemps 2021 et vous pouvez dès à présent vous préinscrire pour participer à cette opération.

### OPÉRATION "2 POULES À ADOPTER"

62 familles ont été sélectionnées en août pour accueillir 2 poules et ainsi réduire leurs déchets tout en ayant des oeufs frais. En septembre, elles participeront à une réunion d'information en visioconférence et pourront ensuite aller récupérer les poules chez l'éleveur partenaire.

Une prochaine session d'adoption sera proposée au printemps 2021. Retrouvez les détails de cette opération et le dossier de candidature sur [www.ardenne-metropole.fr](http://www.ardenne-metropole.fr)

## LOGEMENT intergénérationnel

SOLIDARITÉ ET LIEN SOCIAL

vous avez plus de 60 ans

vous avez entre 16 et 29 ans

Contactez-nous !

**adil**  
des Ardennes  
6 rue Noël  
08000 Charleville-Mézières  
03 24 58 28 92  
adil@adil08.fr  
www.adil08.org  
réc-adil08

ouvert le lundi de 13 h 30 à 17 h 30  
du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Cohabitez sous le même toit en instaurant une relation de confiance et d'échange !

[www.ardenne-metropole.fr](http://www.ardenne-metropole.fr)  
08metropole



COMPOSTONS !

### Enquête compostage

En 2019, vous avez participé à une réunion d'information et avez reçu un composteur ? Participez à l'enquête disponible sur [ardenne-metropole.fr](http://ardenne-metropole.fr)



DÉFI FAMILLE ZÉRO DÉCHET



POULES À ADOPTER